

N° 29

Janvier-Février-Mars 2016

BONNAC Infos



Claude BRUNAUD
Maire de Bonnac-la-Côte

Édito

L'année 2015 a été particulièrement sombre.

Notre pays a été endeuillé à deux reprises par des attentats meurtriers perpétrés par des terroristes fanatiques décidés à s'attaquer à nos libertés et à notre mode de vie.

Après la douleur et au-delà de l'horreur suscitée par ces actes de barbarie aveugles, nous devons nous tourner résolument vers l'avenir.

Les manifestations très fortes de solidarité exprimées dans le monde entier doivent renforcer notre détermination à lutter contre le terrorisme et à défendre, envers et contre tous, nos valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité.

C'est en rassemblant tous les citoyens - quelles que soient leurs origines, leurs opinions ou leurs croyances - autour de ces valeurs que nous ferons reculer la barbarie.

La citoyenneté et la laïcité sont le ciment de notre République, c'est en étant forts et rassemblés que nous pourrons construire notre avenir commun.

Au niveau local également, nous devons nous mobiliser pour défendre les valeurs démocratiques qui nous unissent et nous permettent de construire le « bien vivre ensemble », dans le dialogue et le respect des opinions de chacun.

L'année 2015 a vu la concrétisation de projets importants, d'autres sont en gestation.

Avec toujours un double objectif : améliorer au quotidien les équipements et les services de proximité, dans le respect de l'identité de notre commune ; maîtriser les finances communales dans un contexte de mutation de notre organisation territoriale, avec notamment l'arrivée en 2016 de la « grande région ».

Avec tous les élus nous abordons avec enthousiasme et détermination cette nouvelle année qui doit conjuguer ambition et solidarité.

Mais rien ne pourrait se faire sans ceux qui sont la richesse et le ciment de notre commune : équipe éducative et agents communaux, associations et bénévoles, professionnels de santé, prestataires de service à la personne et commerçants.

Qu'ils soient tous remerciés avec une mention particulière à nos commerçants qui se sont fortement impliqués pour contribuer à rendre notre commune encore plus animée et attractive.

Je vous adresse, à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et de paix, avec le souhait sincère de voir se construire un avenir plus serein et porteur d'espoir.

Bonne année à toutes et à tous.

- **Dimanche 31 janvier**, loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves, à 14h à la MTL
- **Dimanche 7 février**, spectacle de marionnettes « Hansel et Gretel », à 16h à la MTL
- **Samedi 13 et dimanche 14 février**, stage organisé par l'association Créartsoie
- **Samedi 5 mars**, paëlla organisée par l'association Bonnac Loisirs, à 20h30 à la MTL
- **Samedi 19 mars**, Carnaval : maquillage des enfants à 14h, défilé vers 15h - 15h 30
- **Samedi 9 et dimanche 10 avril**, vide dressing à la MTL

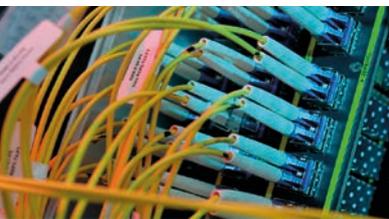
À noter



**AMELIORER LA COUVERTURE
HAUT DEBIT SUR BONNAC**

L'accès au très haut débit numérique passe par le
déploiement de la fibre optique à domicile
→ Suite page 2

AMELIORER LA COUVERTURE HAUT DEBIT SUR BONNAC



L'accès à internet haut débit fait clairement partie aujourd'hui des services essentiels à la population. Avec le développement des usages du numérique, pour pouvoir envoyer et recevoir des données toujours plus importantes, accéder à des services de qualité, les débits doivent augmenter. Pour améliorer la situation sur Bonnac, la commune et Limoges Métropole ont décidé de s'engager.

→ L'accès au très haut débit numérique passe par le déploiement de la fibre optique à domicile (FTTH : Fiber To The Home).

→ Pour cela, le Gouvernement Fillon a lancé en 2010 un « Appel à manifestation d'intentions d'investissement » (AMII). Les opérateurs étaient invités à indiquer les zones dans lesquelles ils s'engageaient à investir pour déployer de la fibre optique. En contrepartie, ces opérateurs avaient la garantie qu'il n'y aurait aucun investissement public « concurrent » sur les zones sur lesquelles ils s'engageaient.

→ Ainsi, en Limousin, Orange s'est notamment positionné sur l'agglomération de Limoges dans laquelle l'opérateur s'est engagé à déployer de la fibre optique sur l'ensemble des communes de Limoges Métropole.

→ Mais d'après le calendrier d'Orange, le déploiement de cette fibre dans les communes de la 3ème couronne - dont fait partie Bonnac - n'interviendrait pas d'ici 2022, date limite réglementaire pour l'activation de la fibre au niveau des abonnés. Une situation d'autant plus inacceptable que ce sont ces communes qui sont actuellement particulièrement mal desservies en haut débit.

→ Limoges Métropole vient donc de décider d'apporter à ces communes une assistance technique et une aide financière pour réaliser des opérations de montée en débit. Il s'agit de créer un lien fibre optique entre le « Nœud de Raccordement Actif » (NRA) et le « Sous-Répartiteur » (SR) permettant d'améliorer l'injection des signaux dans la mesure où la longueur du réseau de cuivre est raccourcie (cf. schémas).

→ A Bonnac, dans ce cadre, une fibre optique serait ainsi tirée du NRA de Beaune-les-Mines jusqu'au centre bourg où serait implanté un Sous-Répartiteur permettant d'améliorer sensiblement la situation des foyers de la commune situés à l'ouest de l'A20 (les foyers situés à l'est de l'autoroute, plus proches de Beaune-les-Mines, sont globalement moins pénalisés en matière d'accès haut

débit). Environ 99% d'entre eux devraient ainsi bénéficier d'une connexion ADSL et ceux qui en disposent déjà verraient la qualité de leur débit nettement améliorée.

→ La commune pourra, dans le cadre d'une convention, confier ces opérations de montée en débit au syndicat mixte DORSAL (regroupant les principales collectivités locales du Limousin et créé en 2003 pour réaliser un Réseau d'initiative publique (RIP) permettant au plus grand nombre d'avoir accès à internet à haut débit) qui dispose des compétences juridiques et techniques pour intervenir comme opérateur - aménageur.

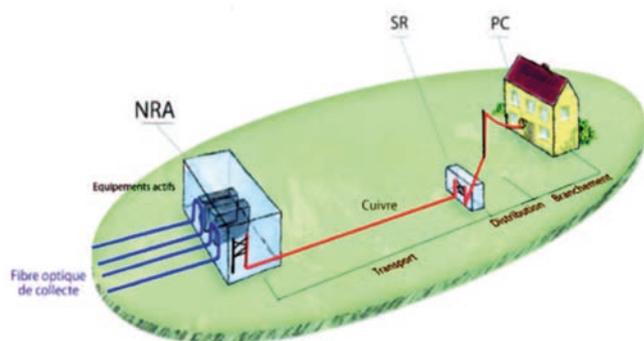
→ Toutefois, la commune va d'abord devoir publier son intention d'intervenir, sous forme d'appel à manifestation d'intérêt sur le site de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) pour vérifier qu'aucun autre « opérateur - aménageur » n'a l'intention de déployer la fibre FTTH dans les 36 mois à venir.

→ Le 15 décembre, le Conseil municipal a décidé d'enclencher cette 1ère étape consistant à publier sur le site de l'ARCEP, en bénéficiant de l'assistance technique de Limoges Métropole, l'intention de la commune de Bonnac d'intervenir pour permettre la montée en débit sur son territoire, dans le cadre de sa compétence de droit commun en matière d'infrastructures numériques.

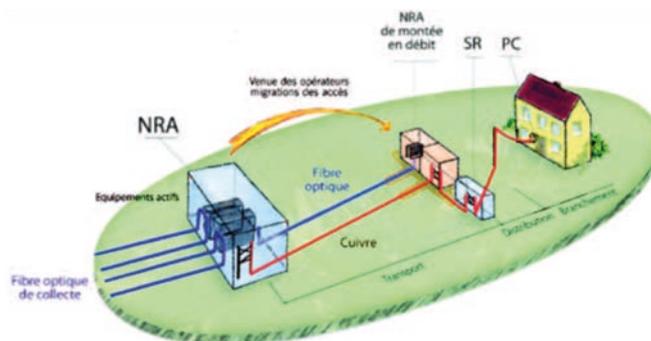
→ Après cette première phase juridique débutera la phase technique devant aboutir à la réalisation du Sous-Répartiteur en centre bourg et à son raccordement en fibre optique avec le NRA de Beaune-les-Mines. Cette phase technique sera simplifiée du fait de l'existence d'un fourreau disponible entre Beaune-les-Mines et Bonnac qui pourra être utilisé pour tirer cette fibre sans nécessiter de longs et coûteux travaux de génie civil.

→ Un projet dont la réalisation est attendue par beaucoup et sur laquelle Bonnac infos reviendra régulièrement.

Schéma de la boucle locale cuivre



Réaménagement de la boucle locale pour la montée en débit sur fil de cuivre



"L'actu" de Bonnac

L → STAGE MULTISPORTS AU GYMNASSE EN FÉVRIER

Le Comité départemental de l'UFOLEP organise pendant les vacances scolaires, du 22 au 26 février, un stage multisports pour les jeunes de 8 à 15 ans au gymnase de Bonnac.



Au programme de ces journées, de 9h 30 à 17h 30, des activités « classiques » en extérieur comme le VTT, la course d'orientation ou la marche nordique. Mais également, dans le gymnase, des activités plus insolites à découvrir comme le « speedminton » (badminton sans filet), le « mölkky » (jeu de quilles) et des jeux de balle disputés par équipes : le « bumball » consistant à recevoir, dans des zones adverses, un ballon en mousse sur un carré de velcro fixé sur la poitrine, le « pullball » consistant à faire tomber des cubes en mousse avec un ballon de 50 centimètres de diamètre, ou encore le « kin-ball » qui présente la particularité de se jouer à trois équipes et avec un ballon de 1,22 mètre de diamètre... De quoi passer des vacances ludiques et actives.

Renseignements et inscriptions sur le site UFOLEP87, rubrique « Thématiques / Ecole de sport / stage multisports ». Contact : Dominique Garcia 06 87 46 02 75 - 05 55 03 36 11. ■

L → LOGEMENTS LOCATIFS

La commune a décidé de travailler avec Limoges Habitat sur un projet de construction de huit à dix logements locatifs à vocation sociale, situés derrière la Maison du Temps Libre et à proximité immédiate de la crèche. Ces logements de type T3, avec petits jardins privés, seront adaptés à des personnes à mobilité réduite ou en début de perte d'autonomie, et s'inscriront dans une logique intergénérationnelle. Le principe retenu est que la commune cède le terrain pour un euro, Limoges Habitat pour sa part construisant les logements dont il assurera également la gestion. S'il se concrétise, ce programme de logements locatifs ne coûtera donc rien à la commune, qui sera toutefois associée aux choix architecturaux et participera à la commission d'attribution des futurs logements. ■

C → VIE ASSOCIATIVE

Culture (musique - avec la soirée country de l'association Culture en plein champs - et pièces de théâtre), sport (Trail - course nature - et randonnée pédestre), nature (fête des fleurs d'automne), soirées festives... Il y en a encore eu pour tous les goûts en cette fin d'année 2015 avec les nombreux événements proposés par les associations bonnacaises ! ■



R → INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE

Réaliser des équipements permettant de proposer des services attendus par la population tout en maîtrisant les finances locales est un challenge que doivent régulièrement relever les élus locaux. Cela passe notamment par la recherche de toutes les subventions possibles. Dans ce cadre, une bonne nouvelle est tombée à Bonnac avec la confirmation de l'obtention d'une subvention de 100.000 € du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour la construction des commerces du centre bourg (loués par le boulanger et le boucher).

En ce qui concerne le gymnase, toutes les subventions sont maintenant connues et leur montant global (Etat, Région, Département, Communauté d'agglomération Limoges Métropole + 20.000 € de la Fédération Française de Football pour le développement de la pratique du futsal) représente les 2/3 du montant total hors taxes de la construction du gymnase (2,14 millions d'euros). ■

A → CITOYENNETÉ ET LAÏCITÉ

Au-delà de l'horreur qu'ils ont suscitée, les attentats sanglants du 13 novembre à Paris ont rassemblé en France et dans le monde tous ceux qui sont attachés aux valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Ce ne sont pas de simples mots inscrits au fronton des édifices publics mais les valeurs de la République qu'il convient de faire vivre au quotidien et autour desquelles nous devons nous rassembler. Cela passe par un travail pédagogique, notamment en direction des enfants, pour leur montrer comment les valeurs et les lois de la République permettent et organisent le vivre ensemble. Dans ce cadre, Jean-François Périgaud a ainsi fait un travail avec sa classe de CE1 qu'il a amenée début décembre à la mairie où les élèves ont pu poser au maire des questions qu'ils avaient préparées telles que : qu'est-ce que la laïcité, que signifie « Liberté, Égalité, Fraternité », qui est Marianne et à quoi sert son buste, pourquoi aller voter, à quoi sert la mairie, ou encore quel est le travail du maire et des élus. Une première étape dans la découverte des institutions de la République et l'apprentissage de la citoyenneté. ■

en direct



→ Illuminations de Noël

Comme chaque année à la période de Noël, très nombreux ont été celles et ceux qui sont allés rue de la Basse-Côte admirer la maison illuminée de Cyrille Laborde qui doit être remercié pour ces moments un peu magiques qu'il nous offre avec cette féérie lumineuse... et qui commence à faire des émules dans la commune. ■



→ Aides aux familles pour les vacances scolaires

Le Conseil Municipal a maintenu au même niveau les aides attribuées aux familles bonnacaises dont les enfants fréquentent un centre aéré ou une colonie de vacances, ainsi que le quotient familial (plafonné à 13.507 €), qui sert de base de calcul à ces aides.

Quotient Familial	Subvention Journalière	
	Colonies vacances	Centres aérés
inférieur à 7.201	4,57	6,71
compris entre 7.201 et 9.004	4,09	5,95
compris entre 9.004 et 10.805	3,49	5,08
compris entre 10.805 et 13.507	2,95	4,30

Les montants de ces aides sont les suivants : des aides plafonnées à 21 jours par enfant et par an pour les colonies de vacances, et à 40 jours par enfant et par an pour les centres aérés. ■



→ Agenda

noter au programme des festivités de ce début 2016

- **le dimanche 31 janvier à 14h**, (vente des cartons à partir de 13h 30) un loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves à la Maison du Temps Libre (MTL)
- **le dimanche 7 février à 16h** à la MTL, « Hansel et Gretel » un spectacle de marionnettes gratuit pour les enfants à partir de 4 ans, proposé par l'association Culture en Plein Champs et suivi d'un goûter avec crêpes. Réservation indispensable au 06 77 14 38 18
- **les samedi 13 et dimanche 14 février**, un stage organisé par l'association Créartsoie pour travailler sur la soie et réaliser des créations diverses
- **le samedi 5 mars à 20h 30 toujours** à la MTL, la traditionnelle paëlla organisée par l'association Bonnac Loisirs
- **le samedi 19 mars**, le Carnaval des enfants organisé par l'Association Des Parents d'Elèves. Maquillage des enfants à 14h et défilé vers 15h - 15h 30
- **les samedi 9 et dimanche 10 avril** à la MTL, un vide dressing organisé par l'association Couture Plaisirs. ■



BREVES

Départ et arrivée

Laurent Goacolou, responsable des services de la commune, a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et quittera ses fonctions au 31 mars. Il sera remplacé par Etienne Fabre, 34 ans, Rédacteur principal, qui a travaillé dans plusieurs communes et est depuis cinq ans à Ambazac où il a actuellement la responsabilité de la comptabilité et des finances. Tous nos vœux de réussite à tous les deux ! ■

Kinésithérapeute

Des contacts sont en cours avec une jeune kinésithérapeute qui souhaite s'installer sur Bonnac. Une installation qui continuerait à renforcer l'offre de soins sur la commune. ■

Tarifs 2016

Limoges Métropole a décidé de maintenir inchangés en 2016 l'ensemble des tarifs d'entrée à Aquapolis (pour mémoire 4.40 € l'entrée à l'espace nautique pour les résidents). A Bonnac, le Conseil municipal a décidé de maintenir également les tarifs des services proposés par la commune : location de la Maison du Temps Libre, bibliothèque, tickets et cartes de pêche pour l'étang de Mortemare, concession au cimetière et colombarium. ■

BONNACInfos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-COTE
Tél. : 05 55 39 93 01
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - n°29
Janvier - Février - Mars 2016

Claude Brunaud
Directeur de la publication
Mairie de Bonnac
Iconographie

Faubourg Communication
Conception maquette

GDS Imprimeurs
Imprimerie

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2016
Tous droits de reproduction,
même partiels, sont interdits
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

Contacts "utiles"

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15
EDF - Sécurité dépannage : 0 810 333 087
Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical :
Dr. Morineau - 05 55 56 36 20
Dr. Pailler - 05 55 36 18 19
Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Ecole : 05 55 36 66 06
Garderie : 05 55 36 86 30
Crèche : 05 19 99 25 56
Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Agence Postale Communale :
05 55 39 93 00

Communauté d'agglomération
Limoges Métropole :
05 55 45 79 00
www.agglo-limoges.fr